

BOUGER AUTREMENT, C'EST POSSIBLE !

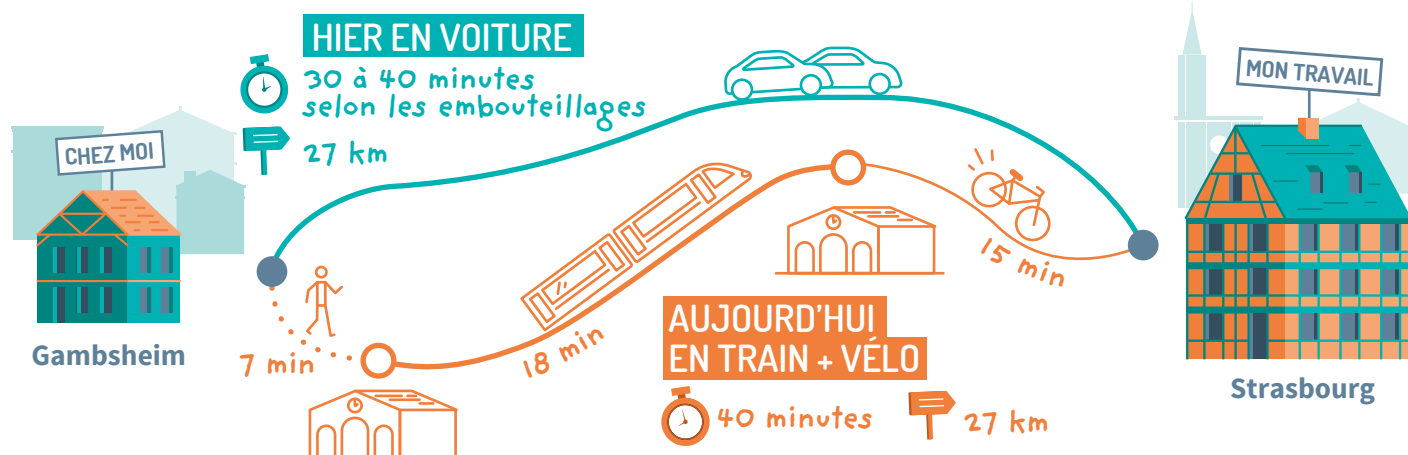


PAULINE
VOYAGEUSE MULTIMODALE
25 ans, technicienne de laboratoire

Après un petit accrochage avec la voiture, j'ai essayé le train pour aller travailler. Au final, c'est des soucis en moins et c'est plus économique !



MON NOUVEAU TRAJET



QUEL BILAN APRÈS 3 MOIS DE PRATIQUE ?



Ce que j'ai gagné !

- **Un temps de trajet constant** : sur les rails comme sur piste cyclable, aucun risque d'embouteillage !
- **Des économies** : fini les dépenses pour la voiture ! Mon entreprise prend en charge 50 % de l'abonnement de train et je reçois une indemnité kilométrique vélo.
- **Du confort et de l'exercice** : la lecture et le vélo, ça me détend et c'est bon pour ma santé !

Ce que j'ai perdu...

- **La flexibilité sur les horaires de départ**, avec un train toutes les demi-heures.
- **Un voyage à l'abri des intempéries** : s'il pleut, j'emprunte le bus et ça prend plus de temps.

-494 kg
de CO₂ émis
en 3 mois*

LES INDISPENSABLES

- La possibilité d'emporter le vélo dans le train.
- Un parking sécurisé.
- Des pistes cyclables.

*Émissions de CO₂ d'une voiture moyenne : 174 g/passager.km x 3 mois (à raison d'1 aller-retour de 54 km et 20 jours ouvrés par mois) moins les émissions de CO₂ du TER : 26,5 g/passager.km x 3 mois (à raison d'1 aller-retour de 44 km et 20 jours ouvrés par mois).

3 BONNES RAISONS DE FRANCHIR LE PAS

1 Des aides financières : abonnement aux transports en commun pris en charge à 50 % par l'entreprise, indemnité kilométrique vélo...

2 Des infrastructures pour faciliter les connexions entre les différents transports : accrochage des vélos dans les TER, garages à vélo sécurisés...

3 Des services vélo en plein boom : vélos en libre-service, ateliers de réparation ou d'auto-réparation...

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez le guide de l'Ademe « La mobilité en 10 questions »

